

Discours d'ouverture prononcé par le Président

Autor(en): **Rivaz, de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali**

Band (Jahr): **15 (1829)**

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-89681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DISCOURS D'OUVERTURE, PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT,

DANS LA SÉANCE DU 21 JUILLET.

MESSIEURS, TRÈS-HONORÉS CONFÉDÉRÉS
ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES !

Un âge avancé et les infirmités qui l'accompagnent ordinairement privent Mr. DE RIVAZ, auquel fut confié l'honneur de la présidence à la réunion de 1829, de l'avantage d'être dans votre sein et d'y remplir avec la distinction qu'il sait mettre à toute chose, les fonctions dont vous l'avez chargé. Appelé à le remplacer, je n'ignore pas combien cette tâche est au-dessus de mes forces, ni le besoin égal que j'éprouve et de votre indulgence et de vos lumières. J'ai la confiance que vous ne me les refuserez pas.

A l'aspect des montagnes il est difficile de se défendre d'un sentiment mélancolique, mais attrayant. La nature y déploie l'enchantement de tous les sites ; ici l'œil est recréé par les ondulations des vallées couvertes de forêts ou d'un gazon uni ; là il est surpris du déchirement effrayant des rochers escarpés ; tantôt un horizon resserré borne la vue ; tantôt l'œil se perd dans une perspective indéfinie, ou embrasse un panorama qui va se fondre à ses extrémités dans les vapeurs de l'atmosphère. Les sentimens qu'on ressent à la vue de tout le spec-

tacle imposant des montagnes y attachent l'habitant, invitent l'admirateur à l'étude de la nature, et j'aime à croire qu'ils n'ont pas été neutres à l'origine de notre Société des Sciences Naturelles. Ce fut en face du Roi des monts de la chaîne des Alpes, sous l'inspiration de la nature, dans le silence majestueux de l'hermitage de Mr. Gosse, que nâquit, comme vous le savez tous, le principe de notre organisation. Nous regarderons comme un bonheur pour nous de posséder au milieu de nous son fils.

La Société vit d'abord naître dans son sein et s'y réunir des savans des parties les plus opposées de l'Helvétie; elle conçut alors le projet de voyager de capitale en capitale, d'honorer de sa présence les différens cantons où il se trouvait assez d'associés pour la recevoir, et de répandre ainsi l'émulation et l'amour de la science, en même temps qu'elle resserrait par un même lien des hommes qui ne se seraient jamais connus. Elle quitta la solitude en promenant ses séances annuelles au milieu des cités, afin d'y encourager les arts par les lumières du savoir et d'y débarrasser l'agriculture des entraves de la routine; en un mot, afin d'avancer et de perfectionner dans ses limites tout ce qui peut tourner à l'utilité commune de la Suisse.

C'est aujourd'hui au sommet d'une montagne, depuis long-temps fort connue, et par ses dangers et par l'institution qui s'y trouve, que vous venez célébrer l'anniversaire de MORNEX. Vous daignâtes, l'année dernière, accueillir la proposition qui vous en a été faite. Ici, loin de vos habitudes, isolés pour ainsi dire du commerce ordinaire de la vie, vous vous oublierez un instant pour ne songer qu'à la communication de la science et à l'avan-

tage de la mère patrie. L'Hospice destiné à fournir un toit hospitalier au voyageur, devenu votre rendez-vous, se félicite de cette faveur et s'enorgueillit à juste titre d'une occasion aussi favorable de vous manifester qu'il sait apprécier ses hôtes et tous les bienfaits qu'il leur doit.

Il vous connaîtrait mal, s'il croyait que vous vous attendez ici à toute la splendeur, au luxe des fêtes ordinaires, que les Sociétés cantonales et les villes où vous vous êtes réunis vous ont prodigués pour donner une preuve éclatante de leur dévouement et de leur admiration. Je sais que vous ne pourriez comprimer en vous-mêmes le cri de désapprobation. Si, quand frappant tous les ans aux portes de la bienfaisance et des cœurs compatissans, l'Hospice du Grand St. Bernard prodiguait en un jour le soulagement de nombreux voyageurs et indigens. Soyez, Messieurs et très-chers Confédérés, les très-bien venus; daignez trouver agréable ce que l'hospitalité la plus modeste peut vous offrir, et qu'elle cherche à assaisonner de toute la sensibilité, de toute la cordialité et de la reconnaissance que vous savez si profondément inspirer.

Je n'appellerai point votre attention, Messieurs, sur l'état de la Société Helvétique; vous avez créé les mouvemens d'une marche régulière par l'institution d'un Secrétariat-général, et confié l'administration permanente à des hommes aussi distingués par leurs talens que par leur zèle. On devra à la création du Comité central d'agriculture et aux connaissances qui le dirigent, un avancement rapide vers le bien que cette branche répand et fait espérer. Les heureux résultats de ces deux insti-

tutions seront la preuve que vous ne vous êtes pas trompés dans votre choix. Il est agréable de croire, avec fondement, que tout nous promet, que plus notre association prend d'extension, plus aussi ses opérations deviendront utiles et intéressantes. Les nouveaux liens d'amitié et de science qui s'établissent par nos relations donneront, autant qu'il dépendra de nous, à la grande famille helvétique, une connexion toujours active et toujours agréable. Vous avez entendu traiter tous ces objets avec une rare sagacité par ceux qui m'ont précédé dans l'honorable fonction que je remplis aujourd'hui, je ne chercherai point à glaner sur leurs traces.

J'eus la satisfaction et l'honneur de vous exprimer dans la Session de l'année dernière, que l'Hospice du Grand St. Bernard regardait comme un devoir de reconnaissance de vous prier d'accepter son séjour pour le lieu de votre réunion de 1829. Permettez, Messieurs, que je vous en trace ici les motifs, liés à vos travaux, ils ne vous paraîtront plus un hors-d'œuvre.

Cet Hospice prit naissance dans le onzième siècle; son utilité intéressa alors comme aujourd'hui la bienfaisance, et sollicita de la générosité comme de nos jours encore une vive coopération. Il éprouva successivement dans la traversée des siècles les phases et les vicissitudes de la fortune: bâti trois fois, incendié deux fois, riche, pauvre, soutenu, opprimé, uni à des corporations, séparé d'elles; il ne réclama jamais en vain la protection de la Suisse. Il n'y a pas encore un siècle que la perte de grands domaines le mit à deux doigts de sa ruine, en privant le voyageur et le Religieux des deux rapports d'une hospitalité convenable. Celui-ci aurait bientôt été obligé de

dire un dernier adieu à la demeure qu'il avait choisie, plus pour se rendre utile, se consacrer au service de l'hospitalité et le bonheur du prochain, que pour son bien-être personnel. Celui-là, harassé de fatigues, aurait adressé en vain à des murs muets et ruinés un reste de voix défaillante ! Qui aurait répondu à ses lamentables cris ? la tempête par un bruit effrayant, la neige par sa profondeur, les vents par leur mugissement et les avalanches sous lesquelles la mort se plaît si souvent à se cacher. Mais la Providence réserva à la Suisse l'honneur et le mérite de soutenir les Religieux du St. Bernard, afin qu'ils partageassent avec le passager le morceau de pain qu'ils avaient reçu de la bienfaisance. On vit les Gouvernemens des Cantons rivaliser ensuite de zèle pour ouvrir presque de nouveau le Sanctuaire de la charité, par un libéral dévouement devenu héréditaire presque dans chaque famille. Il n'en fallait pas de plus pour ranimer le courage abbattu de l'Hospice, rallumer son espérance de voir l'asile de St. Bernard braver les intempéries politiques et continuer l'exercice de son fondateur. On ne saurait non plus trop admirer l'activité et l'économie des Chanoines de ce temps-là, qui, par ce moyen et celui des collectes annuelles, ont trouvé de quoi pourvoir à des besoins toujours renaissans. Je dois à la vérité et à la justice de ne point omettre que de nombreux auxiliaires s'élevèrent aussi dans bien des pays, et sacrifièrent autant par religion que par inclination à l'œuvre de l'hospitalité.

Malgré l'élévation du Grand St. Bernard, les ondes des tempêtes politiques y abordèrent et lui portèrent sa part de peine et de détresse ; mais en témoignage de son utilité et de la sublimité de son institution, elles lui laissèrent

le bienfait de l'existence, ce qui était sans doute loin de diminuer les besoins de l'Hospice; cependant, quoique les temps aient porté un caractère d'un retrécissement nécessité, il ne fut fait, pour ainsi dire, aucune trêve à l'intérêt que la Suisse lui voue. Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud déposent chaque année dans nos mains des secours que nous rendons aux voyageurs; Bâle et Soleure nous offrent leur tribut chaque troisième année, et les autres Cantons chaque sixième année. Il serait difficile de vous exprimer combien l'accueil flatteur et rempli de prévenances que les Chanoines du St. Bernard éprouvent dans leurs courses les pénètre tous d'admiration et de reconnaissance. Puisse cette expression sincère de leurs sentimens que je partage aussi, en retentissant à vos oreilles, parvenir à celles de tous les bienfaiteurs dont vous me permettrez de vous regarder ici comme les représentans!

Une notice sur le St. Bernard, considéré dans son état naturel, vous fut portée à la réunion de St. Gall par feu Mr. le Professeur PICTET, homme distingué par ses connaissances et par un empressement d'être partout où il y avait quelque bien à faire; la recommandation de ce célèbre Professeur mérita à l'auteur de cette notice la faveur signalée d'être agrégé à votre corps. Parmi les articles de cet écrit on en remarqua un qui faisait connaître les maladies et leurs causes ordinaires dans le climat du St. Bernard, telles que les rhumatismes, les maladies inflammatoires; telles que l'excessive humidité, le froid des appartemens, etc. Cette notice fut honorée de l'insertion dans la Bibliothèque Universelle, et parvint jusqu'en Russie.

Dorpat en Livonie renfermait un homme dont les vues de bienfaisance n'étaient point bornées par l'horizon de son pays. A la lecture de la notice dont je viens de vous parler, le Conseiller d'Etat Mr. PARROT, Professeur de physique, résolut d'étendre jusque chez nous les effets de son amour pour l'humanité. Il espéra par les mêmes moyens qu'il employait chez lui, prévenir aussi chez nous nos maladies ordinaires, vaincre économiquement le froid, dissiper l'humidité et rendre salubre l'habitation de l'Hospice. Son ardeur d'être utile, qui joignait la pratique à la théorie, le porta jusqu'à venir d'aussi loin à notre secours par un don de 1200 francs de France, fruit de sa générosité, de celle qu'il avait excitée dans ses élèves et des collectes qu'il entreprit conjointement avec eux. Il n'est que trop ordinaire que le bien trouve sur son chemin mille obstacles; celui que Mr. PARROT faisait éprouva des difficultés désagréables, mais innocentes; il les surmonta et parvint à étendre jusqu'à Hambourg les étincelles de son zèle et les fruits de sa bonne œuvre. Toute sa conduite fut si délicate qu'il a mis en problème si on doit plus admirer son dévouement que sa rare modestie; je ne crains pas de vous dire que l'Hospice fut puni d'avoir osé manifester le désir d'obtenir le portrait de ce grand homme, par un silence qui ne s'est plus rompu.

Voilà, Messieurs et très-honorés confrères, l'origine de cette souscription, pour ainsi dire européenne, en faveur du Grand St. Bernard, à laquelle vous avez pris vous-mêmes une si noble et si vive part. On a vu la Société Helvétique des Sciences Naturelles, en cherchant avec ardeur toutes les occasions de signaler son empres-

sement pour les objets d'utilité nationale et la prospérité publique, s'emparer de cette souscription presque éteinte pour l'ennoblir par son estime, la propager par ses relations et l'encourager par son exemple et ses sacrifices. C'est donc à vous, Messieurs, et à ceux que nous avons la consolation de compter parmi nous et qui nous laissent de douloureux regrets en partage, qu'appartient l'honneur de l'origine et du succès de l'entreprise du Professeur de Dorpat. Il m'est agréable de trouver dans la ligne de mes devoirs celui de vous en rendre compte au nom de l'Hospice auquel j'ai l'avantage d'être agrégé. Ne trouvez pas mauvais que je paye ici le tribut de reconnaissance que l'Hospice vous doit, sans oublier Mr. le Professeur PICTET, MM. DE CANDOLLE et TURETINI, qui ont déployé un zèle au-dessus de toute éloge. J'ai la satisfaction de vous exposer que le total de la souscription s'est élevé à 30,000 fr. de France environ, en y comprenant 2,400 que l'Hospice a reçu de la générosité de la Cour de Sardaigne, et le don que je vous ai déjà annoncé de Mr. PARROT.

Parmi les objets les plus nécessaires et les plus dispendieux à la maison du Grand St. Bernard, on doit, sans contredit, compter l'exploitation et le transport du combustible; et parmi les premiers besoins, celui d'adoucir la rigueur de la température. Des poëles calorifères établis par Mr. MELERIO, fumiste accrédité, rendent 8 chambres tempérées, même au moment des plus grands froids. Mais un des principaux avantages de cette invention consiste dans une colonne d'air purifié et dégagé d'humidité par son passage dans des tuyaux de fonte rougis au feu du foyer. Cet air, outre la chaleur qu'il porte dans les appartemens, en chasse l'humidité, et nous fait espérer

qu'une des causes des infirmités fréquentes, si elle n'est pas détruite, sera au moins sensiblement affaiblie. Le seul regret que nous laisse la construction de ces poëles, est de les avoir établis en briques, au lieu de les avoir construits en pierre; celles-là sont un mauvais conducteur du calorique. Nous remarquons même que cette qualité déjà faible va en s'affaiblissant rapidement, ce qui obligera l'Hospice d'entreprendre dans peu d'années cette réparation, qui devient chaque jour plus urgente. Les prémices de la souscription furent appliquées à l'établissement de ces poëles si utiles.

En 1555, l'Hospice fut pour la seconde fois la proie des flammes. Sans parler de la perte considérable de documens précieux que devaient renfermer ses archives, il essuya tout le ravage d'un incendie. Il est très-difficile d'apprécier la difficulté de construire sur une haute montagne, stérile, encombrée de neiges pendant les trois quarts de l'année, difficile à l'accès, mais surtout aux longues poutres nécessaires à un grand édifice. On ne peut s'empêcher d'admirer les efforts qu'il fallut déployer pour relever le toit hospitalier sur des cendres et des ruines. Les chemins n'étaient point alors aussi bons qu'ils le sont aujourd'hui, c'est ce qui nous donne sur nos devanciers un avantage prononcé. Ils mesurèrent leur entreprise sur l'étendue de leurs moyens; la maison fut reconstruite sur un plan fort resserré. Plus tard on la prolongea, et dans cet état elle arriva jusqu'à notre époque. Depuis long-temps l'hospitalité avait à gémir et ne pouvait offrir assez d'appartemens aux voyageurs dans certaines saisons de l'année, quand la Cour de France (les Bourbons) nous aidèrent puissamment à élever une maison

supplémentaire, qui fut du plus grand service au passage des armées. Cependant les communications devenant progressivement plus actives, l'Hospice plus fréquenté, ces réparations nous laissèrent dans le même besoin.

C'est dans l'impulsion patriotique et humaine que la Société des Sciences Naturelles donna à l'intérêt qu'on prend partout pour l'institution de St. Bernard, que les Chanoines trouvèrent l'espérance et les moyens d'aggrandir leur Hospice. Combien il leur est doux que le voyageur puisse, au sommet de leur montagne, y trouver avec l'accueil les secours nécessaires, une chambre simplement meublée et propre, un lit qui l'invite au repos. Quoique les Religieux n'eussent jamais rien omis pour rendre leur hospitalité agréable, qu'ils eussent même souvent quitté avec plaisir leurs appartemens en faveur des voyageurs, ils avaient néanmoins toujours à regretter un peu plus d'aisance dans l'exercice de leurs fonctions; mais les réparations commencées il y a 5 ans sauveront avec eux les voyageurs de ce pénible embarras.

On a créé un nouvel étage, reconstruit à neuf le toit; le fondement miné et piqué dans le roc reçut un grand mur du côté de l'occident ou du lac, des voûtes dans le bas de l'édifice, des sommiers armés dans le haut le protégèrent contre la force des vents et la sévérité du climat. On espère n'avoir rien négligé pour la solidité. En trois ans l'Hospice fut élevé, et chaque année amenait la nécessité d'achever, pour ce qui concerne les murs et le toit, la fraction entreprise. On s'occupa en même temps de l'intérieur. L'Hospice est offert à votre visite; MM. les Chanoines se feront un plaisir de vous accompagner pour vous le faire parcourir. Ils vous diront eux-mêmes

eux-mêmes que sans compter leurs pas , leur inspection et surveillance , mettant partout l'économie la plus exacte , la dépense occasionnée par ces réparations monte à la somme de plus de 80,000 fr. de France , y compris les 30,000 fr. de la souscription. Vous irez donc , Messieurs , parcourir votre ouvrage , juger si vos dons et ceux que vous avez suscités sont bien appliqués. Nous nous flattons qu'ils seront encore utiles , que vos efforts et les nôtres seront encore appréciés quand nous ne serons plus. La postérité transmettra de siècle en siècle le souvenir de vos bienfaits et bénira votre mémoire sans vous avoir connus. Le philosophe admire et le Chrétien comprend la grandeur des réflexions qu'inspirent les établissemens publics ; ces ouvrages immortels de la piété voient les hommes passer , de nouveaux venus inconnus devenir leurs maîtres , et en tendant la main pleine de bienfaits dans l'obscurité de l'avenir pour y chercher le malheur à soulager , ils voient les générations , comme les ondes d'une mer , s'accumuler les unes sur les autres , et ils subsistent. C'est ainsi que la Religion sait rendre stables et embellir tous les objets sur lesquels elle grave son empreinte.

Je ne croirais pas m'être entièrement acquitté de mon devoir si je ne joignais ici celui de reconnaître l'élan soutenu de votre bienveillance. Ce n'est point à vous , Messieurs et très-chers confédérés , que j'oserais demander ce que la Vallée de Bagnes jusques à Martigny vous doit , j'ajouterai tout le pays de Valais. Je sais que votre modestie n'a point d'affinité avec les éloges , mais permettez-moi de croire qu'elle doit des égards pour ne pas sanctionner l'ingratitude. Réparer les maux , aider au malheu-

reux à sortir de sa misère, c'est, à l'aveu de tout le monde, une œuvre d'un prix inestimable; mais prévenir les calamités, conserver l'héritage du riche et du pauvre, c'est, quoique ce fut pour l'ordinaire l'œuvre la plus méconnue, le sublime de la bienfaisance. Vous avez pris part à l'une et à l'autre. Je ne trouverais point étrange qu'on fut tenté d'envier la douce satisfaction que vous dûtes éprouver dans votre voyage de Martigny au St. Bernard. Vous aurez remarqué que là où des prairies avaient été emportées ou couvertes d'affreux débris, on y trouve de nouveau la culture. Quel bizarre tableau aurait offert la campagne inondée, si la Suisse n'était venue au devant des besoins du pauvre. Le riche se voyant réduit à une austère médiocrité, incapable de soulager son voisin appauvri, aurait cependant, comme il l'a fait sans secours, rendu son domaine à l'agriculture; le pauvre n'en aurait eu ni la force, ni le courage. Vous eussiez vu un champ chargé d'épis à côté d'un autre couvert de roches, d'énormes troncs d'arbres et de tous les caractères de la dévastation. Vos dons et ceux de vos coopérateurs, distribués avec autant de sagesse, de sensibilité que de justice, allèrent ranimer la force éteinte du cultivateur, et l'ont sauvé peut-être d'une vie que la misère aurait pu rendre honteuse. Mr. WENETZ, appuyé de vos encouragemens, a trouvé dans vos conseils et vos lumières le parapet de ses travaux et un boulevard contre les obstacles. Sous sa direction les bienfaits continuent à faire corroder la glace du Gietroz, pour prévenir des calamités futures. Ajoutez, Messieurs, à ce que l'on vous doit, la faveur d'agréer que je devienne l'organe de la reconnaissance publique, et en particulier de ceux dont

les peines furent adoucies, ou la ruine inévitable détournée.

Oh! plaise au ciel de rendre à de si nombreux bienfaiteurs la juste récompense de tant d'ardeur pour le bien ; de bénir la Société Helvétique ; qu'il lui fasse trouver toujours le succès dans ses travaux , l'union dans les mêmes sentimens patriotiques ; qu'elle soit assez heureuse pour mériter , comme jusqu'ici , la considération par ses lumières , l'estime par son utilité , et pour voir découler de la constance de ses efforts un faisceau permanent de bonheur et de prospérité pour la patrie.

Ce vœu , qui fut toujours celui de votre bon cœur et le but de nos réunions , répété par vous tous , très-honorés confrères , très-chers confédérés et amis , terminera le discours d'ouverture de notre Session. Je la déclare ouverte pour la quinzième réunion.

Avant d'entreprendre nos travaux ordinaires il m'est agréable d'avoir à vous annoncer que les associés Valaisans viennent de se constituer en Société cantonale. Ils apportent pour tribut une volonté décidée de correspondre aux intentions de la Société Helvétique , ils se félicitent de vous appartenir de plus près par ce nouveau rapport , et d'espérer qu'ils éveilleront dans leurs compatriotes une inclination mieux marquée à l'avancement des Sciences Naturelles et surtout de l'agriculture. Un seul regret altère leur jouissance , celui de reconnaître que leurs travaux seront long-temps au-dessous et de votre attente et de leurs désirs ; mais ils comptent d'autant plus sur la bienveillance que je vous prie de leur accorder.

Le Gouvernement du Canton de Valais vous adresse la prière d'accepter, avec le même accueil que vous avez témoigné aux autres Cantons, la somme de 400 fr. de Suisse, qu'il remettra à Mr. votre Président, pour la faire parvenir au Caissier de la Société Helvétique.
